

Metz, le 06 septembre 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation territoriale de
Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

Monsieur le Directeur de la
Société LIDL
35, rue Charles Péguy – BP 32
67039 STRASBOURG Cedex 2

OBJET : Porté à connaissance – **Avis de recevabilité** – Modification de la gestion
des eaux pluviales de l'établissement de vente LIDL à Boulay-Moselle
Affaire suivie par M. Aurélien CHARLOIS

RÉF. : Votre dossier de PAC réceptionné par mail le 30/07/2024
Cascade n° 57-2024-00546

P.J. : 0

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dossier de «porté à connaissance au Préfet» (PAC) au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement concernant :

- **Création d'un nouvel espace de vente de l'enseigne LIDL Impasse du Capitaine Maillard à Boulay-Moselle – Modification de la gestion des eaux pluviales**

La modification au dossier loi sur l'eau n° 57-2021-00309 initial, accepté par récépissé de déclaration du 25 octobre 2021, consiste principalement à remplacer les deux bassins distincts de rétention des eaux pluviales, respectivement de contenance 160 m³ et 110 m³, par un seul bassin implanté au Sud/Ouest de la parcelle.

Les caractéristiques de ce bassin unique sont :

- bassin à ciel ouvert muni d'une géomembrane d'étanchéité ;
- un lestage du fond par dalle béton de 0,25 m d'épaisseur ;
- végétalisation (fond → talus) avec de la terre végétale ;
- capacité de stockage de 262 m³ ;
- hauteur de replissage maximum du bassin : 1,35 m ;
- installation d'un séparateur à hydrocarbures réglé à 3 l/s en sortie de bassin avant rejet au milieu naturel "Le Kaltbach" ;
- installation d'une surverse de sécurité en cas de pluies exceptionnelles ;
- **installation d'une vanne de sectionnement avant rejet au Kaltbach (non précisé sur le plan du PAC).**

Après examen, je vous informe que le dossier **PAC eaux pluviales** que vous m'avez fait parvenir par mail du 30 juillet 2024, **est recevable**.

L'opération devra être réalisée conformément au dossier PAC déposé (version juin 2024 du bureau OTE de Metz) et respecter les prescriptions du code de l'environnement en matières de police de l'eau et des milieux aquatiques.

La présente lettre clôt la procédure de "porté à connaissance".

Une copie de la présente décision sera affichée à la mairie de 57910 BOULAY-MOSELLE où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de porté à connaissance sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER

Copie pour information :

- M. le Maire de la commune de 57220 BOULAY-MOSELLE
- Bureau d'ingénierie OTE – 1 bis rue de Courcelles – 57070 METZ